

Republique du Bénin

*_*_*_*_*_*_*

Présidence de la République

DECRET N°2011-728 du 8 novembre 2011

Chargeant Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires de l'intérim de Monsieur Jonas A. GBIAN, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables pour compter du 17 au 19 Octobre 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU** Le Décret N°2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **17 au 19 Octobre 2011**, Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires est chargé de l'intérim de **Monsieur Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 8 novembre 2011

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – PR 2 - SGG2- AN 2–CS 2 – CES 2 – HCJ 2 – CC 2- HAAC 2 – MIC4- MEF2- MINISTERES 29 - AUTRES – JORB 1.